LES COMBATTANTS DE LILLE

et des environs

Nous avons assisté, hier, à une admirable fête patriotique et républicaine, dont cet objectif après lequel quelque temps semblent s'exclure dans les réunions d'anciens militaires.

Près de 500 combattants de 1870-71 réunis dans les luxueux salons de l'Hôtel Maréchal, rue Solférino, ont acclamé dans leurs toasts la France et la République et ratifié par leurs acclamations l'envoi d'un télégramme de sympathie à M. Loubet, chef de l'Etat, et à M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil.

LE BANQUET

A trois heures, les membres de l'Association amicale des Combattants de 1870, les délégués des sections de Billy-Montigny, d'Armentières, le Seclin, de Lomme, de Lambersart, de la Madeleine, de Carvin, de Mouvaux-Barœul, de Lézin, les représentants de la municipalité, MM. Dupied, Clément, Guffroy, Vaillant, nos amis politiques, tous anciens combattants pour la plupart MM. Mourmant, Gordes, Daufy, Duvillier, Dodanthun, maire de Mons-en-Barœul, Legoupeux, secrétaire-général, Tencrez, Gavelriaux, Tirrier, prennent place autour d'une table luxueusement servie, ornée de drapeaux tricolores.

M. Foulon, le sympathique président a à sa droite M. Dupied, adjoint au maire et à sa gauche M. Denis, président de la section d'Armentières.

Le repas très bien servi s'achève au milieu de la plus grande cordialité.

Les toasts

Au champagne, M. Foulon se lève et au milieu des applaudissements de tous prononce le discours d'une belle envolée où il juge comme ils le méritent les contrefacteurs du patriotisme.

Voici ce discours que nous nous heurtons de reproduire in extenso.

Discours de M. Foulon

Messieurs et chers camarades,

Nous fêtons aujourd'hui le 28e anniversaire de notre fondation. Nous sommes enchantés de constater l'empressement avec lequel nos camarades et amis ont répondu à notre invitation. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous croyons que des sociétés comme la nôtre ne peuvent vivre et prospérer que par la pratique la plus large des sentiments de bonne confraternité. C'est pour cela qu'à notre propagande patriotique nous associons les bienfaits de la philanthropie. Nous avons été unis sous les armes, nous devons l'être par la souvenir des malheurs de la Patrie, et par l'espoir des jours futures.

Merci donc à vous tous, présents et absents qui collaborez à notre œuvre. A vous d'abord chers camarades, morts depuis notre fondation. Vous nous avez donnés tout votre dévouement autrefois, et vous nous avez laissé un exemple de reconnaissance. Je salue M. Dupied, délégué de M. le Maire de Lille, dont la marque de sympathie me touche beaucoup.

Merci à vous, cher Monsieur Ténot, qui avez bien voulu venir présider notre réunion. Vos conseils nous vont beaucoup fatigué, mais vous avez voulu venir quand même parce que c'est aussi une façon de servir la Patrie que de la faire aimer en rapprochant ses malheurs. Merci à vous, Messieurs les délégués des sociétés sœurs auxquelles vous reporterez l'expression de nos sentiments de sincère amitié.

Je tiens à dire que nous sommes particulièrement satisfaits de voir prospérer notre section sœur de Lambersart.

Merci à vous, Messieurs les membres honoraires et membres d'honneur qui nous avez toute votre sympathie; à vous Messieurs les membres de la commission qui, généreusement, offrez vos loisirs, et en admirables pas vous prêtez pour assurer la bonne administration de notre société; à vous enfin Messieurs les sociétaires, vieillis guerre solide et modeste qui resistez si vaillamment à l'assaut qui vous est donné par les contrefacteurs du patriotisme.

Oui, messieurs, il y a des contrefacteurs du patriotisme : il y a des gens qui, pour satisfaire leurs ambitions politiques essaient de faire croire aux masses qu'elles aimant la France ; qu'eux seuls ont souci de sa grandeur et de son honneur ! Ils savent bien qu'ils se trompent ; mais ils espèrent que la jeunesse de France ignorant les services rendus par ceux qui dirigent ainsi en deux camps rivaux notre chère patrie, qu'ils moissonneront sans peine ; ils connaissent ; mais qu'importe ils veulent être les maîtres ! Que tout perisse pourvu qu'ils arrivent ! Notre société n'a pas eu de plus terribles ennemis que ces patriotes intéressés. Nous leur avons rugissé, c'est notre plus beau titre de gloire.

Nous nous aimons notre pays du fond du cœur ; nous voulons perpétuer en nous et dans le peuple, le souvenir de ses malheurs, nous voulons qu'en agissant nous nous préparons des énergies pour les efforts futurs. Nous ne recherchons pas les occasions d'être bruyamment notre patriotisme ; mais nous nous impressions de nous unir à ceux qui ont gardé la mémoire des héros qui sont morts pour la patrie et les braves qui qui lui ont apporté l'aide de leur épée.

C'est ainsi que nous avons envoyé des délégués à l'inauguration du monument de Garibaldi. C'est une satisfaction pour nous, de voir que les combattants de 1870-71 ne sont pas oubliés quand ils sont morts il y a peut être dans ce spectacle, une attenuation possible au déplaisir que nous éprouvons en vieillissant !

Nous associons à l'amour de la Patrie, l'amour de la République qui a réorganisé notre armée qu'elle aime bien qu'elle ignore de toute sa sollicitude quoqu'en disent ses détracteurs.

Messieurs, lorsque la France fut envahie en 1792 par les peuples coalisés de l'Europe, elle ne fut sauvée que par l'ardent patriotisme de ses habitants ainsi que par le savoir du gouvernement.

La Prusse écrasée par Napoleon Ier en 1806 ne fut sa reconstitution qu'à sentiment vivace de sa personnalité, sentiment qui poussait les Prussiens à se sacrifier, corps et âme, pour leur pays. Leur patriotisme les a tenus unis et par conséquent à fait leur force.

C'est lui encore qui a fait l'unité allemande en 1871 ; c'est lui qui a acclamé Bismarck dans son œuvre. Le patriotisme allemand a enfin fait le traité de Francfort qui a donné à l'industrie de nos ennemis l'essor qu'on nous lui contemne.

Méditons bien ces faits historiques, Messieurs, ils sont de nature à nous engager à mettre l'amour du notre pays au-dessus de tout.

Et aujourd'hui, Messieurs, le brave petit peuple boer ne nous montre-t-il pas à quel degré de résistance peuvent atteindre ceux qui ont l'amour de la Patrie en illume. Saluons ces héros, admirons-les et imitons-les.

Unissons-nous, chers Camarades, rejetons loin de nous ceux qui veulent nous diviser. Apprenons à nous aimer et à nous unir dans l'intérêt de nos souvenons et de nos combattre. Souvenons-nous toujours que nous sommes tous les enfants d'une même Patrie. En hommes libres que nous sommes, ne donnons en face l'avenir qui promet à la France de grandes destinées au lendemain de notre mort.

Je bois à la France et à la République.

M. Dupied, adjoint au Maire, assure l'association de toutes les sympathies de la Municipalité et se félicite de se trouver au milieu de patriotes et de républicains.

M. Denis, président de la section d'Armentières lui succède et prononce en ces termes un vibrant et républicains discours qui soulève d'enthousiastes ovations.

Discours de M. Denis

Messieurs et chers camarades,

La franche et cordiale invitation que vous avez bien voulu nous faire l'honneur de nous adresser nous procure l'agréable plaisir de prendre place à votre banquet fraternel.

Nous en sommes, mes camarades et moi, profondément reconnaissants.

Toutefois, je ne me suis pas levé uniquement pour remplir un simple devoir de politesse. Je tiens aussi à remercier notre brave ami le vaillant Président. M. Foulon, pour la satisfaction et l'émotion patriotiques que son beau et éloquent discours vient d'éveiller en nous.

L'âge affaibli, hélas ! bien des ardeurs, mais, dans nos cœurs, que dans nos veines, il y a des vibrations, sentiments puissant et vivace s'enracine de plus en plus ; c'est, comme la dit notre immortelle *Marseillaise* : l'amour sacré de la Patrie !

Notre patriotisme, Messieurs, n'est pas une idée bizarre et mesquine, c'est le bien large et puissant qui unit solidement les enfants de la France, malgré les divergences d'opinions qui peuvent les diviser, c'est lui qui fait exprimer tous les Français passer le drapeau, quelle que soit la main qui le tienne, pourvu qu'elle le dresse fièrement.

L'oblié et le bonnet des associations comme les hôtres, mes chers camarades, c'est précisément d'entretenir et d'activer cette pure flamme du patriotisme.

Plus que jamais, aux heures troublées que traverse l'humanité, alors que les différentes races se disputent l'empire du monde leur un acharnement souvent féroce, les enfants de la France doivent se préparer à accomplir les dures devoir que leur réserve un avenir bien incertain.

Dans les luttes futures nous ne pouvons plus compter sur le nombre, mais le culte et la religion de la Patrie peuvent y pourvoir.

Voyez l'exemple que nous donnent actuellement les héroïques peuples du Transvaal et de l'Afrique du Sud ; quelques mail ers de paysans, sans éducation militaire, tiennent en respect, en échec, toutes les forces d'un des plus grands Empires du monde, et pourquoi ! C'est parce que leur courage, leur vaillance est soutenu par le sentiment le plus fort qui puisse animer un citoyen : l'amour de leur Patrie.

Et si ces vaillants Boers donnent sans compter leur vie pour défendre le sol ingrat que leurs pères n'habitant que depuis deux siècles au plus, quels exploits n'accomplirions nous les fils de France, le jour où notre sol, le sol de notre chère patrie que pendant deux mille ans nos aïeux ont arrosé de leur sueur et très souvent de leur sang.

C'est sur cette pensée réconfortante que je termine et maintenant, mes chers camarades, je vous propose de boire vous avez la santé du chef de prême de notre belle armée nationale à celui qui représente la France et la République devant l'Europe, le Président Loubet, président de la République française.

Vive la France !

Vive la République !

Notre excellent ami M. Daufy, avec cet esprit d'à propos qui le caractérise, propose à l'assemblée d'envoyer un télégramme de sympathie à M. Loubet, président de la République et à M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil.

Séance tenante, M. Legoupeux, l'aimable secrétaire général, rédige le télégramme suivant qui est approuvé par les acclamations de tous.

« L'Association amicale des Combattants de 1870-71, des sociétés et sections d'Armentières, de Billy-Montigny, de Seclin, de Lomme, de Lambersart, de La Madeleine, de Carvin, de Mons-en-Barœul et de Lézin réunies le 29 avril 1900 au banquet annuel, envoient au président Loubet et à M. Waldeck-Rousseau, l'expression de leur sympathie et de leur entier dévouement.»

Après la remise d'un bouquet à M. Foulon par M. Tirrier, ce qui donne lieu à une sympathique manifestation, les discours reprennent prononcés par M. Desplinte, qui, après une superbe allocution adresse M. Foulon des félicitations de membre de la Société des Vosges, par MM. Waquier, Legoupeux et Vairon qui tous affirment leur patriotisme et leur républicanisme.

Enfin, M. Dodanthun, le distingué maire de Mons-en-Barœul, dans une allocution familière à rappelé les souvenirs de ces jours si graves, n'oubliant trop modestement que lui-même, et défini le vrai patriotisme.

Un délicieux concert auquel ont pris part Mlle Clayes, une exquise chanteuse, et M. Dassart, un habile pianiste et une soirée de famille cet terminé cette magnifique fête républicaine.

LE BANQUET

de l'Association amicale des Anciens Militaires de Marine de mer

Une centaine d'anciens coloniaux réunis autour de la même table en une fraternelle agape, dans un décor simili oriental auquel s'adjoint, sans détonner d'ailleurs, une profusion de pavillons et de banderoles tricolores, voilà qui constitue un spectacle peu banal en une ville comme la nôtre qui n'est rien moins que maritime. C'est pourtant ce qui nous était offert hier à trois heures, au premier étage du restaurant *Gambrinus*.

Est-il besoin de dire que tous les convives étaient animés de la plus franche camaraderie d'une gaîté saine et bon enfant frisant quelque peu la gaulouserie à mesure que les vins généreux et le cognac exagéraient proddisient l'effet qu'on est en droit d'en attendre.

En somme si le séjour aux colonies est susceptible d'altérer la santé, nous avons pu constater une fois de plus qu'il ne porte pas à engendrer la mélancolie.

Vers la fin du repas, la musique du Centre, sous la direction de M. Carbonel, est venue jouer quelques marches et airs coloniaux sous le balcon de l'hôtel.

Au champagne, M. Foulon, président de l'Association, en des termes pleins de cœur a retracé le but de ces réunions de bons vivants, de joyeux compagnons, presque tous anciens soldats de la marine. « Ce but est simple, c'est de renouer et d'affirmir nos relations de régiment. »

Il remercie les membres honoraires qui veulent bien encourager par leur concours et leur générosité le développement de l'Association.

Après un autre merci à M. Carbonel, membre honoraire, pour sa sérénade de tout-à-l'heure, M. Foulon en termes fort gracieux, fait l'éloge de la Presse qui s'est toujours montrée favorable et obligeante à l'égard de l'Association.

Après un vivat enfoncé par tous les convives avec accompagnement de piano, un des membres de la Presse remercie le président de l'ami table allocution qui vient de lui adresser, et porte un toast à toute l'assistance en y adjoignant le grand chef actuel de la marine, M. le Lanessan, cet homme de haute intelligence et de grande bonté, comme il y en a malheureusement trop peu parmi les dignitaires de ce département.

La fête se poursuit par un brillant concert d'amateurs qui se prolongera fort avant dans la soirée.

Palmes académiques

A l'occasion du 25e anniversaire de l'*Union Française de la Jeunesse*, le ministre de l'instruction publique vient d'accorder les palmes d'officier d'académie à M. Fernand Pérot, vice-président de cette société.

M. Pérot est en même temps secrétaire de délégation cantonale, secrétaire-général de l'*Abbée de Pontigny*, président honoraire des l'Association stenographique de Lille ; vice-secrétaire du comité de la *Muse ouvrière*.

Les camarades de Pérot, tous ceux qui connaissent son dévouement infatigable aux œuvres d'instruction attendaient depuis longtemps pour lui la récompense que le ministre vient de lui accorder. La reconnaissance publique a précédé la reconnaissance officielle.

Et ce jour, bel éclat qu'on puisse faire du nouveau décoré. Nous présentons à notre camarade Pérot nos plus affectueuses félicitations.

LES ACCIDENTS

Hier, vers onze heures du matin, M. Moi Loyens, âgé de 47 ans, demeurant rue de Jolliers, 63, passait rue du Pont-du-Lion-d'or, quand il fut pris d'un subit malaise et s'abattit sur le sol. Dans sa chute, il se fit une sérieuse blessure au crâne.

M. le docteur Martelle, requis aussitôt, a déclaré que cet homme était atteint d'une congestion cérébrale et a fait admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Un enfant de 8 ans, le petit Marcel Dupont, écolier, demeurant chez ses parents, cité philanthropique, est tombé hier soir dans les remparts de la Porte de Douai. Dans sa chute il s'est fait de graves contusions aux reins. Transporté à la maison maternelle, le jeune enfant y reçut M. le docteur Vermesch qui le fit ensuite ramener au domicile de ses parents.

— Hier vers 5 heures du matin un cheval de tramway s'est abattu rue de Gand et a cassé brisé la jambe gauche. L'animal a été transporté à l'abattoir.

Vol de 9.000 francs de bijoux

Pendant la nuit de samedi à dimanche, un vol important de bijoux a été commis au numéro 29 bis, rue de Fontenoy, chez M. Dufour, horloger.

Les cambrioleurs ont dû, pour arriver à pénétrer dans la maison, passer la grille de la Plaine et franchir un espace de 200 mètres environ dans les jardins. Après avoir fracturé la porte de la cour, ils sont entrés dans le magasin de bijouterie et ont enlevé tout ce qu'ils y trouvaient dans montres en or de grande valeur, remontoirs, bracelets, bagues, etc., le tout représentant une somme de 9,000 fr., d'après estimation de M. Dufour.

Le commissaire du 7e arrondissement a ouvert une enquête.

Tentative de vol

Dans la nuit de vendredi à samedi des individus ont tenté de pénétrer chez M. Lelieur, cabaretier, rue des Processions, 78, ont enlevé du travail mitre et se sont enfuis avec ce maigre butin.

Commencement d'incendie

Hier à deux heures du matin un commencement d'incendie s'est déclaré dans un tas de déchets de lin qui se trouvait dans la cave de l'atelier des machines, chez M. Languigne, rue d'Avelin, 24.

Le feu a pu être éteint aussitôt grâce à l'arrivée des pompiers.

Les dégâts se chiffrent à 20 francs et se trouvent couverts par une assurance.

Arrestation

Le sieur Charles Lecat, âgé de 15 ans, garçon de courses, a été arrêté la nuit dernière par les agents de la sûreté pour abus de confiance.

Il a été mis à la disposition de M. Chauvin, commissaire du 8e arrondissement.

Procès-verbaux

Une fille soumise Thérèse Philippe, âgée de 20 ans, demeurant rue des Bisques, a été gratifiée d'un procès-verbal pour outrages à la pudeur.

Procès-verbal a été dressé également contre le sieur Adrien Legrain, âgé de 17 ans, pour vol de divers objets au préjudice de M. Fouilon des Ligne.

Le nommé Hermand Desmoulins, âgé de 23 ans, ouvrier à fait l'objet d'un procès-verbal pour vol de divers objets au préjudice de M. Tiquet, patron.

Procès-verbal pour abus de confiance contre le sieur Charles Polisiette, blanchisseur à Hellemmes, pour avoir posé un filet au cimetière de l'Est dans le but d'attraper des oiseaux.

Fédération locale des Syndicats Ouvriers de Lille

Nous recevons la communication suivante :

Dans un grand meeting de dimanche matin, la Fédération locale des Syndicats Ouvriers a voté un ordre du jour de félicitations et d'encouragement aux ouvriers textiles en grève.

Elle proteste avec énergie contre les prétentions des gros patrons, contraires aux promesses qu'ils n'ont cessé de faire aux lauréats du Travail de ne pas abaisser les salaires si on leur accordait la loi de 11 heures pour tous.

Enfin, elle fait un vibrant appel à la solidarité de la population lilloise et engage tous les ouvriers à faire un geste généreux en faveur des grévistes afin d'obtenir par leur union et leur énergie de résistance, les améliorations toujours demandées et jamais obtenues, et le respect de la dignité ouvrière.

Pour la Fédération :

G. LAMOU,

Secrétaire général.

Chronique Musicale

Nous ne pouvons que signaler ici en peu de mots le succès de la séance de musique de chambre organisée chez Desmarais-Gaillard par Mlle Berthe Seiglet, MM. Seiglet et Playet.

Programme sérieux : pour débuter le *beau trio en ut mineur* de Schumann, bien présente dans les meilleures traditions et avec beaucoup de sens artistique. Les quatre numéros de la *sonate en ut mineur de Belhoven* ont permis à M. Seiglet, le distingué professeur de violon de notre Conservatoire, sous la direction de M. Carbonel, de montrer son correct, le précision et la netteté du son mécanique. A côté de lui, sa fille, Mlle Seiglet, nous a révélé une musicienne intelligente, consciencieuse qu'elle joue, sachant allier dans l'observation des nuances la vigueur à la souplesse. Cette intéressante pianiste a du plus accompagné avec goût de la *sonate pour violoncelle de Beethoven*, jouée avec talent par M. Playet ; pianiste non contentante et dernier dont la virtuosité exerce « affirme de plus en plus ; chez lui l'ambleur et la pureté de son sont devenues remarquables et il fut vivement fêté par le public.

Mlle Gillot, empêchée au dernier moment, était tout prête pour chanter le Mozart, dont je respecte le pseudonyme ; cette charmante cantatrice, très apprise de son art, a été religieusement écoutée par un auditoire où elle ne connaît que des amis qui l'ont applaudie bien volontiers. La voix a acquis beaucoup d'ampleur et de rondeur, un charme pénétrant par la pureté de la diction et la conduite du phrasé, tous ce qui fait pour constituer un talent très personnel et d'une grande distinction.

Il y a chez Mlle Melco un véritable souci artistique d'émouvoir l'auditeur moins par des effets de voix que par la puissance de l'expression et du sentiment ; aussi a-t-elle su plaire aux plus délicats dans une difficile romance de Chouinard, avec un air d'« Adélaïde » de Beethoven, chanté avec beaucoup de style, et trois mélodies de Gabriel Fauré, tirées du « Poème d'un Jour ».

X.

LE NORD

Hellemmes — A M. *Krebs, maire d'Hellemmes* : Vous avez, Monsieur, une singulière façon de traiter vos adversaires politiques, tout homme ne professant pas les mêmes doctrines que vous est un ennemi à exclure de votre cité.

Hors du parti collectiviste vous ne voulez pas qu'on s'occupe de politique et pour ce faire vous enlevez des mains du peuple.

Vous oubliez que vous êtes sorti des rangs du peuple, que vous avez pu vous élever grâce à votre élection à la mairie, vous indignez ainsi d'hui ceux qui vous ont procuré l'emploi qui vous vous fait vivre.

Vous faites insulter par les gens de votre maison ceux qui, comme moi, ont osé vous dire de vous en aller ; vous vous moquez des « lâches de dénoncer » plus sincèrement d'être réduit à des parents moyens pour vous nuire.

Electeurs d'Hellemmes, votre Maire est débitant de boissons et refuse de vendre aux personnes qui ne sont pas de son parti, il refuse de faire cuire les dernièrement il m'a refusé une consommation parce que je ne suis pas son ami politique.

Voyons, Monsieur le Maire d'Hellemmes, vous m'en voulez parce que je travaille contre les gronds de vouloir que vous avez imposé longtemps à la commune. J'ai bien le droit de trouver que cette mesure est antidémocratique. Vous avez bien qu'on vous dise que vous avez imposé longtemps aux ouvriers seuls en supportant les frais, vous n'ignorez pas que plus une maison coûte à un ouvrier plus il faut payer de loyer, c'est donc l'ouvrier qui est victime de votre nouvel impôt.

Vous prétendez que je suis un ennemi de la commune, j'ai bien le droit de critiquer vos actes, j'ai bien le droit de dire que votre bureau à la Mairie est plus bas que le bureau du commissaire de police ; le Maire de Lille, ni aucun maire n'a un bureau aussi luxueux que le vôtre et il est étonnant de voir que votre bureau ressemble en nous du lux un tripot à entrance de tout ce qui est riche qui prend parels bien des intérêts des contribuables ou des payant un mobilier luxueux comme celui que tout le monde peut voir à la mairie d'Hellemmes et qu'aucun maire de France ne possède et vous dites dans les réunions que si les contributions augmentent, c'est de la faute au gouvernement.

Vous vous êtes oublié que vous étiez un ouvrier, vous n'être maintenant qu'un pacha.

Je termine, Monsieur le Maire, par plus jen dirais pire ce serait, tout le monde sait que vous êtes sur le bord du précipice et qu'il ne faut pas trop pousser pour vous faire tomber du piédestal où vous êtes, les électeurs s'en chargeront le 6 Mai.

Quant aux insultes que vous m'avez prodiguées et celles que vous pourriez continuer à me faire je ne m'en soucie pas, je suis un honnête citoyen et il ne m'y jamais fait la moralité, ni bateau pour rentrer chez moi.

SULVERY,

Rue Victor-Hugo, 24.

HAZEBROUCK

A la suite de très minutieuses vérifications de M. le commissaire de police, une dénonciation de *procès-verbaux ont été dressés par ce fonctionnaire* disposant 20 à 25 commerces inexistants de vente de lait vendu en ville, soit par adulteration d'eau, soit par soustraction frauduleuse de la crème dans une proportion variant entre 10 et 100 gr.

Deux d'entre ces laitiers indélicats, soit cinq familles, ont comparu pour ce fait devant le tribunal correctionnel le 26 courant et ont été condamnés à peines variant entre 100 et 600 fr. d'amende par famille, sans compter les condamnations dans les journaux de la localité et l'affichage au marché et à leur porte.

Les affaires, d'autant plus sérieuses qu'elles intéressent au plus haut point la santé publique, même les enfants en bas âge, dont la mortalité est si grande dans la région, avaient attiré un auditoire nombreux.

Bien des cours de mères ont écouté avec émotion la réquisitoire vibrant de M. le substitut Dermesset, faisant fonctions de ministère public, lorsqu'il a énoncé aux différentes publiques au modeste fonctionnaire pour l'intérêt de la commune, les dangers entreprise et menée à bonne fin et dotrci ces fraudes dénoncées et ce, au détriment de ces petite étres qui ne trouvent plus dans un lait ainsi fabriqué la nourriture nécessaire à leur existence.

Mme Ledoux, la sympathique et grande habitude des saints lieux (l'un d'eux fait même partie du conseil de fabrique), parlou... du Conseil municipal réactionnaire, qu'il est bien de se prétenter devant un de ces hommes compétents qui s'empressera de l'abonnée et de lui permettre du recommencer.

Heureusement qu'un homme veille dont le courage à désaugmenté les malhonnêtes gens est à la hauteur de sa tâche.

En attendant, les autres personnes poursuivies au nombre de trente, ont comparu devant le procès-verbal pour fait, prochain, dit-on, devant le tribunal plus sérieux que celui de la pénitence.

Amen.

Wimeczeele. — Nous avons fait l'honneur à M. M. Verrecle, maire de Wimeczeele de lui adresser par la voie de votre Journal une requête relative à d'une grande réunion publique, au sein de laquelle il aurait pu nous rendre compte de sa gestion durant les quelques années qui restent à courir.

M. Verrecle s'est bien gardé d'accéder à nos désirs. Il a préféré se cantonner dans son coin, et bien sagement pour la cause du lièvre de la fable : « La crainte le rongea ».

Comme il importe beaucoup de rendre ses comptes à la fin d'une session, nous allons nous permettre de faire le travail nous-mêmes en prient M. le Maire actuel de nous suivre pas à pas.

L'ancienne administration présidée par le prédécesseur de M. Verrier a laissé à son départ en 1896 la somme nette de 5964 fr. 56, inscrite au budget communal. 5.964.56

Et actuellement il reste disponible la somme de 2.105 fr. 47 2.105.47

La différence est donc de 3559 fr. 09 3.559.09

Voyons maintenant ce que nous dit la caisse des Pauvres.

Elle nous raconte qu'en 1895 au départ de l'ancienne administration il y avait dans la caisse du Bureau de bienfaisance la somme de 504.35

Et aujourd'hui il y reste la somme très minime de 38 fr. 49 38.49

Différence 465 fr. 85 465.96

Autrefois M. le Maire racontait que l'ancienne administration avait tout dépensé. Aujourd'hui nous constatons le contraire.

Alors M. l'Administrateur-maire qu'avez-vous à répondre à ces chiffres qui vous condamnent avant même que vous n'ouvriez la bouche ? Sont-ils assez significatifs ? moins-qu'ils bien que ceux vous ont séponer ?

Et cependant les impôts ont augmenté depuis 1895.

Il est vrai que pour vous consoler, on vous avons des amis aussi (vrouses) vous n'êtes point trop impose puisque vous payez quatre moins et ne payez que point deux ; vous tenez six chiens et n'en avez déclare que trois.

Cependant il semble tout naturel aux habitants de la localité qu'en sa qualité de Président de la Commission des Membres repartiteurs, il soit au moins régulièrement imposé.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Douvrin. — Jendi, vers midi, une meule de blé battu a eu mis le feu à la grange de M. Joseph Monvoisin, cultivateur à Douvrin à cette proxe des Bassines. La perte est évaluée à 600 francs. Il y a assurance.

Lestrem. — Un incendie a détruit complètement une meule de 200 bottes de blé dans la grange de Lestrem appartenant à M. François Evrard, cultivateur. La perte évaluée à 500 francs est couverte par aucune assurance.

CALAIS

Accident au Musée. — Samedi vers 4 heures du soir, Mme Devillers née Alexandrine Duverger, *originaire, rue du 29 Juillet, 11, a fait une chute en descendant le escalier du Musée.*

Relevée et transportée en face, au café de « Moliteur », tenu par M. Hache, elle fut examinée par M. le docteur Lopiet, qui constatait une fracture du péroné gauche.

Vol et recel. — Le nommé Wallet Emile, s'est présenté proxe-commissaire de police pour se plaindre du vol de 15 kilos de cuivre qui lui avait été volés.

Comme Wallet avait revendu ces oiseaux, à M. François Geneau, âgé de 59 ans, marchand d'oiseaux, boulevard Gambetta, ce dernier a également été gratifié d'un procès-verbal pour infraction à la loi du 15 février 1898 sur le commerce de brocanteur.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 28 avril 1900.

Les transactions se sont ralenties, mais la tendance reste assez bonne. Nos rentes, cependant, ont été faibles.

Le 3 0/0 a fait 101.

Le 3 1/2 0/0 1/2 75.

Les Sociétés de crédit n'ont guère varié.

Le Crédit Lyonnais s'est traité à 1.170. L'assemblée générale extraordinaire de ces actionnaires doivent tenir à Lyon le 12 mai aura une importance d'autant plus grande qu'il s'agit de statuer non seulement sur l'augmentation de 50 millions du capital social et sur la prolongation de la durée de la Société, mais aussi sur diverses modifications importantes aux statuts.

La Société Générale est à 610.

La Compagnie Nationale Belge est soutenue à 605 ; dans leur assemblée générale du 25 avril, les actionnaires ont approuvé le rapport du 27 février par action et une diminution de 50 millions du capital social qui sera porté de 100 à 150 millions par les anciennes à 375 fr. de cours et 250 actions nouvelles.

Le Crédit Foncier vaut 692.

En Banque, l'action Franco-Russe se commerce et s'indique, sous l'influence de la tendance plus ferme, toute à 100 fr.

Les Forges et Laminoirs de l'Adour s'inscrivent à 109 fr.

L'action de la Fonderie des Bois du Nord s'est progressée au cours de 105 et 111 fr.

Les Eaux de Kovno se traitent de 35.50 à 36.50, un bonne tendance. L'exploitation du monopole des Eaux de la ville de Kovno que la Société Générale est d'une importance considérable, étant donné le consommation d'eau à laquelle elle doit faire face.

L'action de la Compagnie française de Tramways électriques et Transbordeur de Nantes (Bretagne South Africa), comprennent toute la rente de la ligne maritime la plus facilement accessible aux provenances des Mines Nyassa et Chirwa, que le chemin de fer de Quilimane ne tardera pas à desservir.

Le Rosiva Central Copper est toujours ferme aux environs de 50 fr. La lecture du rapport à l'assemblée générale qui aura lieu le 29 mai à Londres montrera que le capital Working a été entièrement consacré, ce qui permet à la Compagnie d'avancer rapidement la préparation des chaudières et de perfectionner l'outillage et le matériel déjà existant.

L'action de la Compagnie Urbaine Gaz Acétylène s'est avancée à 545 fr. Depuis des calculs réduits, les bénéfices atteindront 500.000 fr., soit plus de 25.0/0 net du capital social.

Le 3 0/0 de la Société minière métallurgique Volga-Vichers fait à 355 après 267 ; ses actionnaires, réunis en assemblée générale le 4 avril, ont décidé, en principe, la fusion avec une Société à former, de ses Aciéries sur le Volga.

Le Chien des Mines, rue Tailbout, 16, à Paris, qui est chargé de rechercher les Mines et demandes d'actions des Charbonnages de Mikhailovka et qui a été 102 fr.

Nos Chemins de fer ont été très animés ; l'Indiquion 2 1/2 0/0 de l'Ouest est particulièrement recherchée.

SPECTACLES et CONCERTS

Michel Strogoff. — La place manquant hier, nous n'avons pu nous étendre comme nous l'aurions voulu sur les magnifiques représentations de M. Rodolphe Bonnier. Le soir la salle était littéralement bondée. C'est que *Michel Strogoff* est un spectacle de famille qui intéresse grands et petits. D'ailleurs les nombreuses attractions qu'y a apportées M. Romain sont bien faites pour attirer tout le public, car tout Lille aime à voir, cette grande ville en exposant cette richesse des costumes, ces ballets si bien réglés, La Bodoin, les Grégoroff, l'illusionnaire Lemaître et enfin le sympathique qui est ce tout point parfaite. M. Romain qui tient le rôle de Michel Strogoff, dans cette représentation, nous lui adressons tous nos compliments comme artiste et comme directeur, car il a monté cette pièce avec un luxe brillant.

Lever du rideau à 8 h. 1/4.

CHAMP DE FOIRE

Grand Cirque Russe (A L'HIPPODROME direction, M. Bekolow. Tous les soirs représente à 8 heures.

Museum d'anatomie Spitzner. — Magnifique galerie anatomique, à l'entrée de la foire. Comme principale curiosité, M. Castagny, âge de 31 ans, pesant 20 kilos, surnommé l'Homme Momie.

Le Vaudeville Pécholet, à l'angle du boulevard de Carvin. — Embissement possédant un magnifique *matériel de projections cinématographiques*, à chaque séance, présentation d'une famille de nains ; composée du père âge de 69 ans, des filles âgées de 22, 18 et 17 ans, mesurant respectivement 90 centimètres, 70, 80 et 50 centimètres de hauteur.

Le Cinématographe-Lumière (direction A. Garnier), en face la rue du Bassin. — Reproduction grandeur naturelle de toutes les scènes de la vie et des événements curieux à visiter. Comme *principales scènes : Le combat du Lion et du Taureau* aux arènes de Roubaix ; Cendrillon, féerie à transformation en 12 tableaux.

Hippodrome de Paris, au bout du champ de foire. — Les chevaux y tournent sans cesse, et tous ceux qu'on passe un moment agréable, tout en prenant une leçon d'équitation.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 23 au 28 avril 1900

	Nombre de colis	kilogs
Soies	4	4.703
Laines peignées	2.421	390.967
Laines cardées	864	98.689
Laines diverses et blousses	497	30.881
Cotons	339	35.611
Totaux	3.835	467.791

Marché à terme : 144

Decreusage, 31 1/2 operations.

Tirrage, 473 1/2 operations.

Le Directeur,

L. RIPPER.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 23 au 28 avril 1900

Laines peignées	406.263
Laines blées	122.748
Laines blousses	78.349
Cotons	54.648
Soies	2
Totaux	662.039

Conditionnements. 1.562

Tirrages 187

Décrassages . . . 17 ..

Marché à terme 55.270.

Le Directeur de la Condition publique,

Arthur BONTE.

Direction de l'Office Sanitaire de Tourcoing

STATISTIQUE HEBDOMADAIRE

Dix-septième semaine (Du 21 au 28 avril 1900)

Sexe masculin... 16 | Sexe féminin..... 23

Causes des Décès	CANTONS Sud	N.-Est	Nord	Totaux
Maladies épidémiques et générales :				
Fièvre typhoïde	»	»	»	»
Grippe et complications	»	»	»	»
Coqueluche	»	»	»	»
Coqueluche	1	»	»	1
Rougeole	»	»	1	1
Affections tuberculeuses :				
Tuberculose pulmonaire	»	»	»	»
Méningite tuberculeuse	»	»	»	»
Entérite tuberculeuse	»	»	»	»
Affections cancéreuses :				
Cancer du sein	»	»	»	»
» du péritoine	»	»	»	»
Autres cancers	»	»	»	»
Cancer de l'estomac	»	»	»	»
Maladies de l'appareil d'innervation et des organes des sens				
Congestion et apoplexie cérébrales	1	1	»	2
Ramollissement cérébral	»	»	»	»
Méningite aiguë	»	»	»	»
Convulsions	»	»	»	»
Maladies de l'appareil circulatoire :				
Affections cardiaques du cœur	1	»	»	1
Endocardite aiguë	»	»	»	»
Maladies de l'appareil respiratoire :				
Bronchite aiguë	1	»	»	1
Bronchite chronique	1	»	»	1
Bronchite pulmonaire	2	»	»	2
Pneumonie, broncho-pneumonie	2	3	»	5
Pleurésie	»	»	»	»
Maladies de l'appareil digestif :				
Athrepsie, entérite	»	»	»	»
Rougeole intestinale	»	»	»	»
Péritonite	»	»	»	»
Maladies rigides du foie	»	1	»	1
Cirrhose (maladies du foie)	»	»	»	»
Maladies de l'appareil génito-urinaire :				
Néphrite aiguë	»	»	»	»
Néphrite mal de Bright	»	1	»	1
Dystrophies constitutionnelles				
Diabète	»	»	»	»
Rhumatisme chronique	»	»	»	»
Maladies de la peau et du tissu cellulaire :				
Pelagmon	»	»	»	»
Divers :				
Sénilité	1	»	»	1
Faiblesse du constitution	1	»	»	1
Suicides	1	1	1	1
Morts-nés	»	»	»	»
Morts subites	»	»	»	»
Diagnostic inconnu	2	1	»	3
Totaux généraux	10	13	»	23

Etat Civil de Roubaix

Du 29 Avril

Naissances — Marie Verraeke, boulevard de Beaurepaire, 31 ; Alexandre Wybomb, boulevard de Lille cour Fauvarque 3 — Henri Eguinel, rue de Bethune cour St-Antoine 6 — Auguste